



## Communiqué de l'Union Confédérale des Retraités CGT

### ***Argent détourné... Retraités touchés !***

Chacun se souvient de l'opposition de la CGT lorsque le Gouvernement a décidé le prélèvement d'une taxe de 0,30% sur les pensions des retraités, applicable depuis avril dernier.

Cette taxe dite « Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Aide à l'Autonomie » (CASA) avait été conçue pour financer la future Loi sur « l'adaptation de la société au vieillissement », promise pour 2014.

**La CGT garde comme exigence que tout financement pour l'autonomie soit assuré par la Sécurité sociale.**

Nous venons d'apprendre qu'en 2013, l'argent collecté au titre de la CASA n'a pas été utilisé pour répondre aux besoins d'aide à l'autonomie, mais pour réduire le déficit du Fond de Solidarité Vieillesse (FSV) dont la vocation est de financer le minimum vieillesse et de prendre en charge les cotisations retraite des chômeurs !

Et, pour 2014, le Gouvernement prévoit la même opération en grévant le budget de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNASA) de 600 millions d'euros !

2,5 milliards d'euros auraient été détournés depuis la suppression d'un jour de congé (lundi de pentecôte), pour aussi aider à l'autonomie.

On le voit bien, le Gouvernement est complètement enfermé dans sa politique de rigueur et de lutte contre les déficits au détriment des besoins des retraités.

Au moment où le Gouvernement lance une concertation préparatoire à une Loi dite de « l'adaptation de la société au vieillissement », ces tromperies et magouillages ne sont pas de bon augure et participent à décrédibiliser complètement l'action politique...

**Cela renforce les revendications de la CGT pour un financement de l'aide à l'autonomie dans le cadre de la Sécurité Sociale, et justifie pleinement sa campagne revendicative demandant l'arrêt des ponctions et la revalorisation du pouvoir d'achat des retraités !**

*Montreuil, le 9 décembre 2013*